

A l'horizon 2020 dans l'Hérault, 2 600 emplois supplémentaires liés à la dépendance

Sophie AUDRIC - INSEE

D'ici 2020, pour faire face à la dépendance accrue des personnes âgées, un total de 2 600 emplois devront être créés dans l'Hérault.

Pour le maintien à domicile des personnes âgées, l'effort devra porter essentiellement sur des emplois d'aide ménagère et d'aide soignant, avec respectivement 1 100 et 200 postes supplémentaires.

En établissement, la priorité devra être donnée au personnel soignant, avec 800 postes à créer dans cette catégorie d'emplois. Ceci permettra de prendre en charge un nombre plus important de personnes, plus âgées et plus lourdement dépendantes.

Pour faire face au vieillissement de la population, 2 600 emplois supplémentaires en équivalent temps plein (ETP), liés à la dépendance, seraient à créer, entre 2009 et 2020, dans l'Hérault, soit une augmentation de 24 %.

Parmi ces emplois, 1 600 seraient des emplois à domicile et 1 000 des emplois en établissement d'hébergement et de soins pour personnes âgées (EHPAD, voir encadré établissements).

Plus d'aides ménagères et auxiliaires de vie pour le maintien à domicile

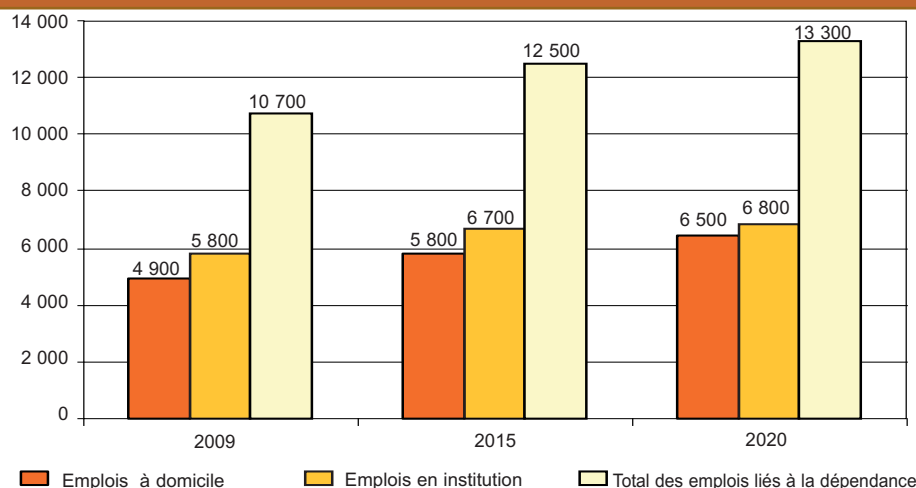
Sous l'hypothèse d'une amélioration future de la prise en charge à domicile des personnes âgées dépendantes, l'Hérault devrait compter 6 500 emplois à domicile à l'horizon 2020. Ce type d'emploi représenterait ainsi près de la moitié de l'emploi total lié à la dépendance (49 %).

Entre 2009 et 2020, 1 600 emplois supplémentaires à domicile seraient nécessaires dans le département, dont 1 100 d'emplois d'aide ménagère, aide à domicile et auxiliaire de vie sociale.

Pour maintenir les personnes âgées dépendantes à domicile, il faut les aider dans leur vie quotidienne : préparation des repas, faire sa toilette, faire le ménage etc ... Ainsi, sur 100 emplois supplémentaires à domicile, 72 seraient des emplois d'aide ménagère, aide à domicile et auxiliaire de vie sociale.

Projection du nombre d'emplois (*) liés à la dépendance dans l'Hérault à l'horizon 2020

Unité : nombre d'ETP au 1^{er} janvier



Sources : Drees - enquête EHPA 2003 et enquête auprès des bénéficiaires de l'APA 2003, Conseil général de l'Hérault - fichiers de l'APA 2008, Insee - modèle Omphale et enquête Handicaps-incapacités-dépendance 1998-1999

(*) : il s'agit d'emplois en équivalent temps plein

Parmi le personnel soignant, le nombre d'infirmiers et le nombre d'aides-soignants devraient chacun augmenter de 200 personnes sur la période (voir encadré sur les professions).

Le nombre d'aides soignants augmenterait plus vite que celui des autres professionnels (+ 58 % entre 2009 et 2020). En effet, le recours des personnes âgées dépendantes aux services à domicile d'aides soignants, autres que soins infirmiers, devrait augmenter, dans l'hypothèse d'une entrée plus tardive en établissement spécialisé.

Plus de personnel soignant pour les établissements spécialisés

Le nombre de résidents en établissement EHPAD devrait se maintenir autour de 11 300 personnes en 2020 (*), si l'évolution du nombre de places suit celle du nombre de bénéficiaires de l'APA en institution. Pour faire face à l'augmentation du nombre de personnes âgées en institution, le nombre d'emplois en établissement EHPAD devrait augmenter de près de 1 000 personnes, dont 800 dans les seuls emplois de personnel soignant.

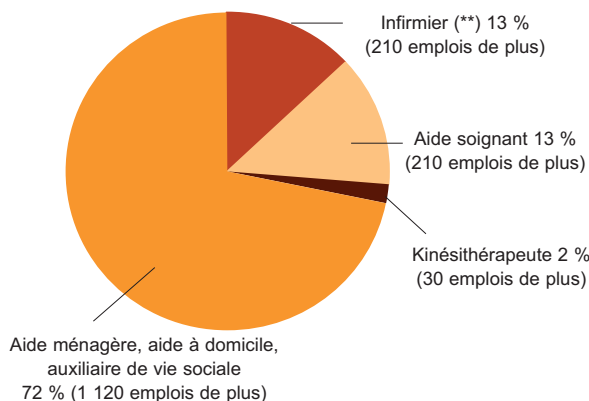
En effet, avec l'allongement de la durée de vie, les personnes seront globalement de plus en plus âgées. Le niveau de dépendance des personnes en institution sera donc de plus en plus lourd, notamment avec le développement de la maladie d'Alzheimer qui toucherait une personne sur quatre parmi les plus de 75 ans. Les taux d'encadrement du personnel, à savoir le nombre de personnel ETP rapporté au nombre de résidents, devraient augmenter pour faire face à cette dépendance accrue.

(*) : derniers chiffres connus 9 900 résidents en 2009 et 1 400 ouvertures autorisées en 2010.

(**) : y compris soins infirmiers dans le cadre de Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD).

Répartition des emplois à domicile devant être créés entre 2009 et 2020 dans l'Hérault

Unité : %

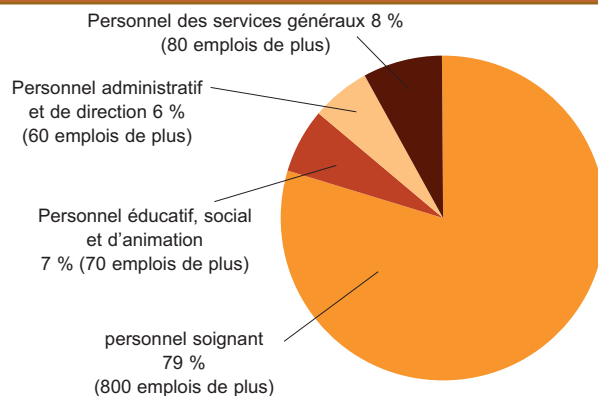


Sources : Drees - enquête auprès des bénéficiaires de l'APA 2003, Conseil général de l'Hérault - fichiers de l'APA 2008, Insee - modèle Omphale et enquête Handicaps-incapacités-dépendance 1998-1999

Note de lecture : sur 100 emplois à domicile supplémentaires, 72 sont des emplois d'aide ménagère, aide à domicile et auxiliaire de vie, 13 sont des infirmiers, 13 des aides soignants et 2 des kinésithérapeutes.

Répartition des emplois en établissement devant être créés entre 2009 et 2020 dans l'Hérault

Unité : %



Sources : Drees - enquête EHPA 2003, Conseil général de l'Hérault - fichiers de l'APA 2008, Insee - modèle Omphale et enquête Handicaps-incapacités-dépendance 1998-1999

Projection des emplois liés à la dépendance à domicile dans l'Hérault

Catégorie d'emploi	Nombre d'ETP au 1 ^{er} janvier			Évolution 2009 - 2020	
	2009	2015	2020	en %	en nombre
Infirmier (**)	750	870	960	+ 28	210
Aide soignant	360	470	570	+ 58	210
Kinésithérapeute	130	140	160	+ 23	30
Aide ménagère, aide à domicile, auxiliaire de vie sociale	3 660	4 290	4 780	+ 31	1 120
Total	4 900	5 770	6 470	+ 32	1 570

Sources : Drees - enquête auprès des bénéficiaires de l'APA 2003, Conseil général de l'Hérault - fichiers de l'APA 2008, Insee - modèle Omphale et enquête Handicaps-incapacités-dépendance 1998-1999

Projection des emplois liés à la dépendance en établissement dans l'Hérault

Catégorie d'emploi	Nombre d'ETP au 1 ^{er} janvier			Évolution 2009 - 2020	
	2009	2015	2020	en %	en nombre
Personnel soignant	2 600	3 270	3 400	+ 31	800
Personnel éducatif, social et d'animation	410	480	480	+ 17	70
Personnel administratif et de direction	430	480	490	+ 14	60
Personnel des services généraux	2 370	2 450	2 450	+ 3	80
Total	5 820	6 680	6 810	+ 17	990

Sources : Drees - enquête EHPA 2003, Conseil général de l'Hérault - fichiers de l'APA 2008, Insee - modèle Omphale et enquête Handicaps-incapacités-dépendance 1998-1999

Les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)

En 2002, la réforme des institutions d'hébergement pour personnes âgées a mis en avant un type d'établissement privilégié, sinon unique : les établissements d'hébergement et de soins pour personnes âgées dépendantes (EHPAD).

Désormais, les différents types d'établissements conventionnés (*) sont qualifiés d'EHPAD, qu'ils soient des maisons de retraite, des logements-foyers ou des unités de soins de longue durée (établissements de santé), publics ou privés.

(*) : Convention tripartite : Etablissement/Etat-assurance maladie/Conseil général.

Les emplois liés à la dépendance comptabilisés en 2009 par le Conseil général de l'Hérault

En 2009, 3 100 emplois en équivalent temps plein (hors professions de santé) sont répertoriés dans les budgets des établissements EHPAD tarifés par le Conseil général de l'Hérault.

Quant à l'aide à domicile, le Conseil général de l'Hérault comptabilisait en 2009, 4 000 emplois en ETP, au regard des heures autorisées et 2 600 emplois en ETP, au regard des heures payées. Les personnes âgées dépendantes n'utilisent en effet pas forcément l'ensemble des heures d'aide à domicile dont elles pourraient bénéficier. Différentes raisons peuvent expliquer cet écart : hospitalisation de la personne, départ chez un de leurs enfants qui habite dans un département différent, la participation financière demandée à la personne est trop élevée et elle préfère alors renoncer à une partie de son droit.

Un autre regard sur la dépendance

- « Personnes âgées dépendantes : bâtir le scénario du libre choix » - Centre d'Analyse Stratégique - juin 2006
- « Besoins d'aide des personnes âgées dépendantes à domicile - évolution et prospective » - Observatoire Régional de la Santé - Languedoc-Roussillon, août 2007
- « Besoins d'aide des personnes âgées dépendantes - état des lieux et prospective » - Observatoire Régional de la Santé - Languedoc-Roussillon - décembre 2004
- « 4^{ème} schéma gérontologique de l'Hérault 2008-2012 » - Conseil Général de l'Hérault - juin 2008
- « Dépendance des personnes handicapées et des personnes âgées dans l'Hérault » - Insee - Repères Synthèse n° 5 - avril 2003
- « En 2015, le Languedoc-Roussillon compterait 47 300 personnes dépendantes d'une tierce personne pour accomplir les gestes de la vie quotidienne » - Insee - Repères Synthèse n° 4 - juin 2007

Les professions liées à la dépendance à domicile et en établissement

Professions liées à la dépendance à domicile :

- infirmiers et soins infirmiers exercés dans le cadre d'un SSIAD (Services de Soins Infirmiers à Domicile),
- aides-soignants pour leurs activités autres que soins infirmiers,
- kinésithérapeutes,
- aides ménagères, aides à domicile et auxiliaires de vie sociale : préparer le repas, faire le ménage, les courses ...

Professions liées à la dépendance en établissement :

- personnel soignant : personnel médical et paramédical (infirmiers, kinésithérapeutes), aides soignants et aides médico-psychologiques (AMP),
- personnel des services généraux (dont agents de service et d'entretien),
- personnel administratif et de direction,
- personnel éducatif, social et d'animation (hors AMP)

Pour en savoir plus

- « A l'horizon 2020, l'Hérault compterait jusqu'à 25 700 bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie » - Repères Synthèse n° 8 - sept 2009
- « Une personne âgée sur deux perçoit moins de 1 126 € par mois dans l'Hérault » - Insee Repères Synthèse n° 7 - septembre 2009